



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 02 septembre 2014
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

Préavis N° 07/2014

DEMANDE DE CREDIT POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour but de soumettre à votre Autorité une demande de crédit de CHF 16'000.- pour l'achat de matériel informatique.

2. PROBLÉMATIQUE

L'outil informatique occupe une place de plus en plus importante dans la gestion des affaires communales. Ces dernières années la Municipalité a notamment adopté une gestion électronique des documents permettant une économie de papier et une gestion simplifiée de l'archivage. En contrepartie, il est clair que la mémoire virtuelle qui doit être mise à disposition augmente de manière importante.

Dès lors, malgré un suivi attentif par l'informaticien mandaté par la Commune, force est de constater qu'il est indispensable d'acquérir de la mémoire supplémentaire au plus vite.

D'autres dépenses importantes ayant déjà été effectuées sur le budget de cette année (notamment une mise à jour de Microsoft Office) nous nous voyons dans l'obligation de vous présenter une demande de crédit pour l'acquisition du matériel adéquat.

3. MATÉRIEL

L'offre établie par l'entreprise CSS Stocker, mandataire de la Commune depuis 2006, est séparée en deux parties qui vous sont brièvement exposées ci-après :

1. Extension de la mémoire

La mémoire supplémentaire est obtenue par l'installation de disques durs lesquels sont implantés dans le serveur informatique au moyen d'un rack.

Actuellement, les racks sont entièrement remplis, d'où la nécessité d'en acquérir un nouvel exemplaire. Il est à noter que ce type d'équipement peut accueillir un

total de 24 disques durs et devrait donc répondre aux besoins de la Commune pour ces quatre prochaines années.

Au vu des besoins actuels, seuls six disques durs sont nécessaires pour cette année.

2. Onduleur

L'onduleur actuel, installé en 2006 arrivant en fin de vie, notre Autorité désire profiter de la présente demande de crédit pour en acquérir un neuf.

4. Coût

L'offre de CSS Stocker, du 20 juin 2014, se présente comme suit :

Extension de la mémoire (y compris l'installation)	CHF 12'046.00
Fourniture et installation de l'onduleur	CHF 3'743.00
TOTAL TTC	CHF 15'789.00
Arrêté à	CHF 15'500.00 TTC

La Municipalité vous propose d'arrondir ce montant à CHF 16'000.00.

5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 07 octobre 2014

- Vu** le préavis N° 07/2014
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **d'autoriser** la Municipalité à acquérir le matériel informatique tel que défini dans l'offre de CSS Stocker du 20 juin 2014
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 16'000.-
- **de financer** ce montant par un dépassement de budget sur le compte 1900.3111 « Service informatique – Fourniture & Matériel »

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 1^{er} septembre 2014 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 07 octobre 2014.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le vice Syndic : La Secrétaire :

Pierre Alexandre Verstraëten Janick Lenoir



Déléguée municipale :

- Mme Claire-Lise Blum Buri, syndic